

Le 21 janvier 2014

## **Epidémie de dengue et de zika : calendrier des traitements insecticides**

Pour lutter contre les épidémies de dengue et de zika qui sévissent actuellement en Polynésie française, en complément des mesures de suppression des gîtes à moustiques déjà engagées par les communes, des traitements insecticides visant à lutter contre les moustiques vecteurs de ces maladies vont être réalisés par les services du Pays.

Lors du traitement insecticide par pulvérisation, il est recommandé de laisser les portes et fenêtres ouvertes pour faciliter la pénétration du produit dans la maison et ainsi la destruction des moustiques qui se cachent à l'intérieur, de protéger vos aliments et de couvrir vos bassins à poissons et aquariums.

Les agriculteurs de faapu biologiques et les apiculteurs devront contacter le Service du Développement Rural au 42.81.44, afin de connaître les mesures nécessaires mettre en œuvre et notamment pour protéger leurs ruches.

Des cartes permettent de visualiser semaine après semaine les zones traitées sont disponibles sur le site [www.hygiene-publique.gov.pf](http://www.hygiene-publique.gov.pf) et dans les mairies volontaires.

Les prochaines pulvérisations hebdomadaires prévues, entre 6h et 9h, sont les suivantes :

23/01/2014 MAHINA Zone 1, 2 et 3 : Pointe Vénus + Tahara'a, côté mer  
24/01/2014 PIRAE Zone 1 : Du Quartier Laroche jusqu'à la zone militaire, côté mer  
Zone 2 : De Aorai Tini Hau jusqu'à Princesse Heiata côté mer  
MAHINA Zone 4 : quartiers Sanquer et Tevaipatu + entrée de la Tuauru